Commune de LABBEVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE 1/2

N° INSEE : 95328 ECHELLE : 1/2000

Direction Départementale de l'Equipement Val d'Oise
Service d'Aménagement Territorial Ouest

Dressé par la Subdivision Documents d'Urbanisme
Cergy le : 05.02.2007

P.L.U. approuvé le : 01.03.2007

LEGENDE

Limite de commune

Limite de zone, de secteur

ZONES URBAINES

UA — Zone de constructions en ordre continu Habitat, Services, Activités

UH — Zone d'habitat individuel à caractère résidentiel

AU — Zone à urbaniser

ZONES NATURELLES

A — Zone agricole

N — Zone naturelle et forestière

Bande d'implantation obligatoire des constructions

Alluvions tourbeuses compressibles et présence d'eau à moins d'un mètre de profondeur

Axe de ruissellement temporaire lors d'orages

Espace boisé classé

Zones de sensibilité archéologique

Protections au titre de l'article L 123.1.7° du code de l'urbanisme :

Murs de clôture existants , alignements bâtis et façades remarquables à conserver ou à restaurer .

Maisons remarquables

Petit patrimoine à préserver

Plantations d'alignement

Arbres isolés remarquables

Talus à préserver

Cour de ferme à préserver

Espaces boisés non classés à préserver

Protections au titre de l'article L 123.1.6° du code de l'urbanisme :

Voies et cheminements à conserver
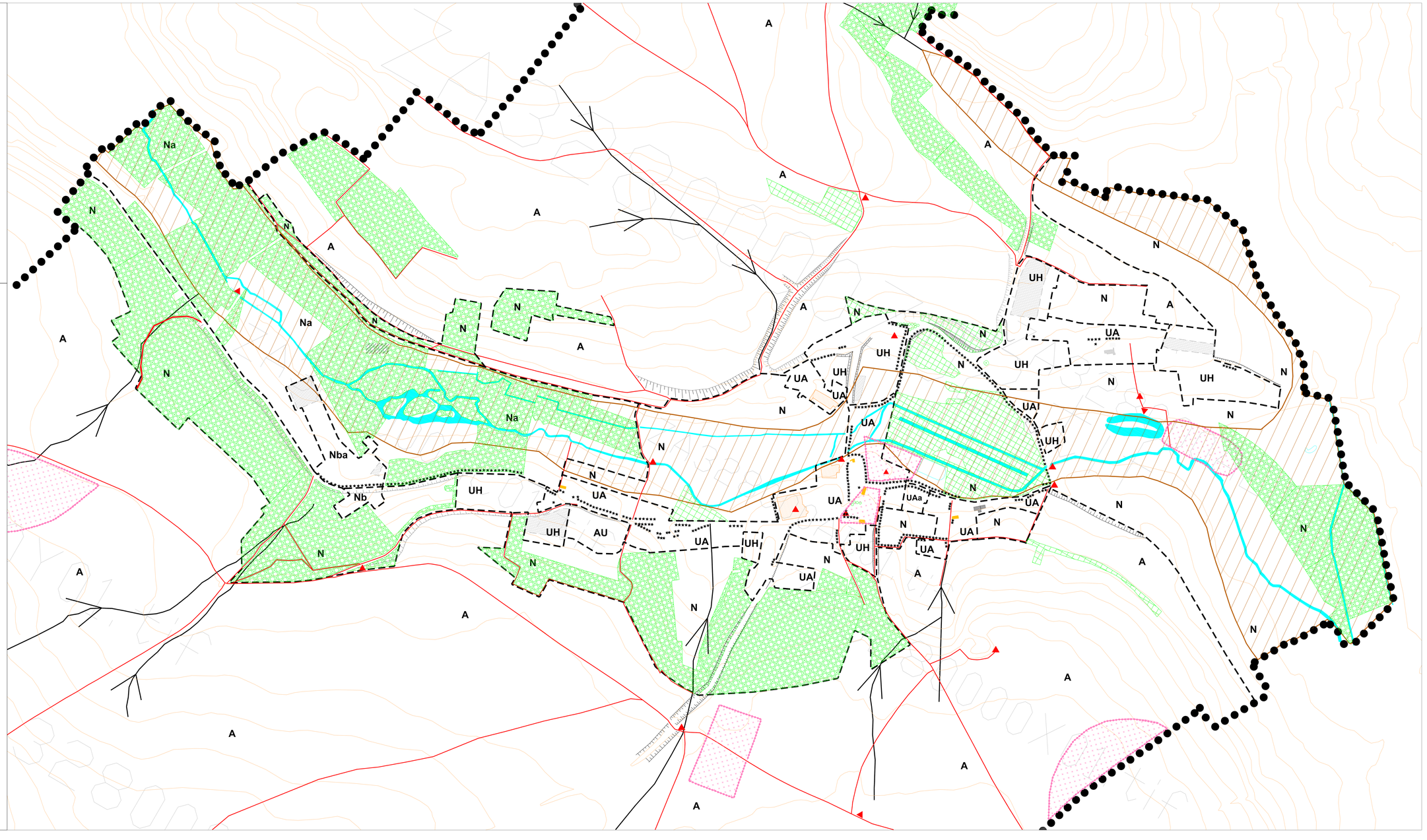
La totalité du territoire communal constitue une zone à risque d'exposition au plomb (arrêté préfectoral du 22.12.2000)